



Portrait de branche

Cabinets de géomètres - experts

Edition 2007

Introduction/définition

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des cabinets de géomètres (géomètres experts, topographes, photogrammètres). Ce secteur n'est pas identifié par un code NAF spécifique, car la nomenclature NAF regroupe les « métreurs, géomètres ». Les sources utilisées sont les suivantes concernant :

- **les établissements et les effectifs salariés** : celles de l'OPCA PL – Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales ;
- **les caractéristiques des salariés** (catégories professionnelles, structures d'âge, nature des contrats de travail, etc.) ainsi que les mouvements de main d'œuvre : les données de la caisse de retraite et de prévoyance complémentaire ; les enquêtes annuelles de l'Ordre des Géomètres Experts, ainsi qu'une enquête sur la démographie des cabinets réalisée en 2004 par l'Ordre auprès d'un échantillon (près de 500 cabinets répondants, représentant environ 3500 salariés) ;
- **les pratiques de formation** : l'OPCA PL.

1. Les entreprises libérales en 2005 et 2006

Nombre d'entreprises

	Nombre d'entreprises	EFFECTIF SALARIE
Source OPCA PL (2006)	1 478	MOYEN (ETP) 2006 : 11 517
Source OPCA PL (2005)	1 342	MOYEN (ETP) 2005 : 10 423

Le nombre d'entreprises a augmenté en 2006 (près de 140 en plus, +10%). Cette augmentation ne reflète probablement pas la croissance réelle des entreprises car elle résulte a priori d'une sous-estimation du nombre d'entreprises en 2005¹.

Les données UNEDIC ne peuvent être utilisées car elles ne permettent pas d'isoler les cabinets de géomètres dans le secteur NAF « métresseurs, géomètres ».

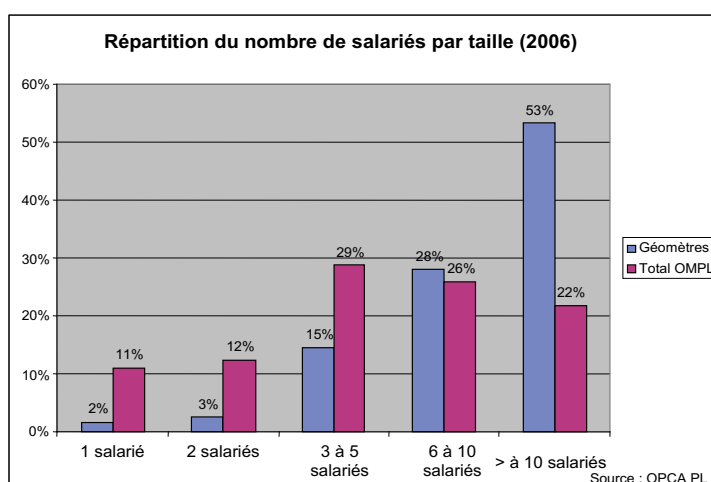
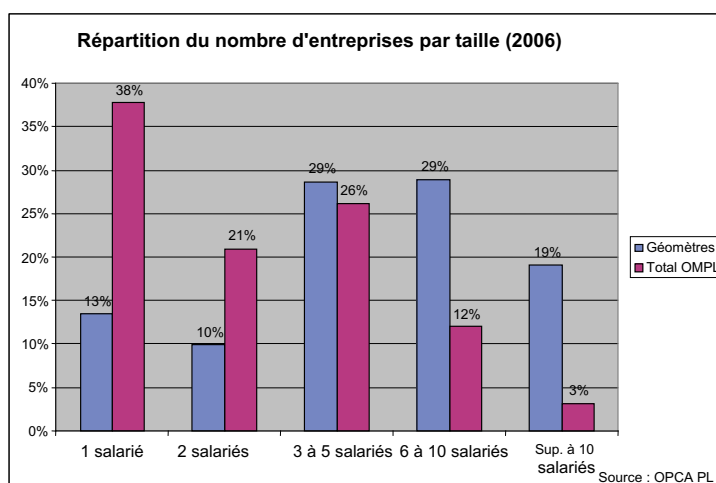
La dernière publication de l'Enquête Annuelle d'Entreprise services 2005 faite par l'INSEE recensait 1 713 entreprises et 10 007 salariés en équivalent temps plein. Le nombre d'entreprises et de salariés était en baisse par rapport à 2004 (1 949 entreprises et 10 345 salariés ETP).

Répartition des entreprises par taille

	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 A 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE SALARIES ETP 2006	198	294	1 680	3 224	6 121	11 517
% salariés 2006	2%	3%	15%	28%	53%	100%
<i>NBRE SALARIES ETP 2005</i>	<i>174</i>	<i>272</i>	<i>1 568</i>	<i>3 084</i>	<i>5 325</i>	<i>10 423</i>
<i>% salariés 2005</i>	<i>2%</i>	<i>3%</i>	<i>15%</i>	<i>30%</i>	<i>51%</i>	<i>100%</i>
NBRE Entreprises 2006	198	147	424	427	282	1 478
% entreprises 2006	13%	10%	29%	29%	19%	100%
<i>NBRE Entreprises 2005</i>	<i>174</i>	<i>136</i>	<i>390</i>	<i>405</i>	<i>247</i>	<i>1 352</i>
<i>% entreprises 2005</i>	<i>13%</i>	<i>10%</i>	<i>29%</i>	<i>30%</i>	<i>18%</i>	<i>100%</i>

Evolution du nombre d'entreprises entre 2005 et 2006	24	11	34	22	35	126
Variation en %	14%	8%	9%	5%	14%	9%
Evolution du nombre de salariés ETP entre 2005 et 2006	24	22	112	140	796	1 094
Variation en %	14%	8%	7%	5%	15%	10%

¹ Le chiffre 2005 était sous évalué du fait de l'absence de relances pour la collecte l'année dernière sur certaines professions. En 2004, il y avait 1573 structures et 11451 salariés en France métropolitaine, l'effectif est donc relativement stable mais le nombre d'entreprises comptabilisées reste inférieur.

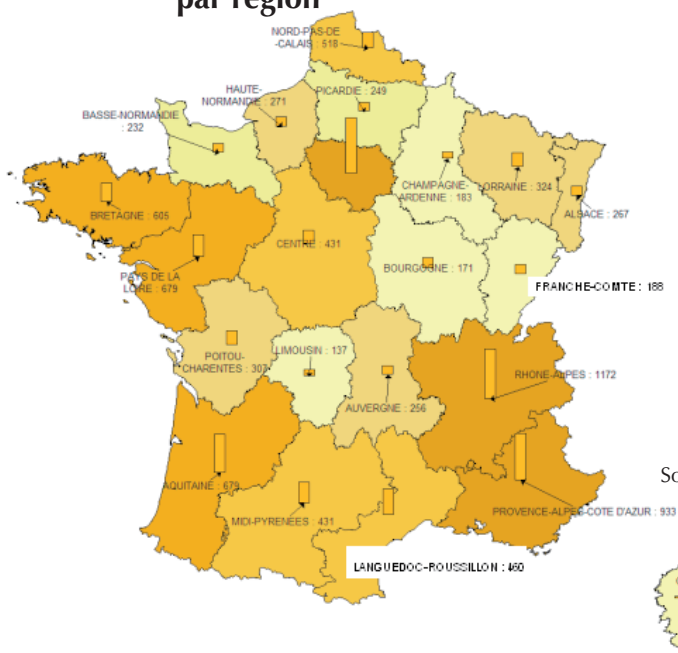


Comme en 2005, **48% des cabinets de géomètres ont plus de 5 salariés**, contre 15% seulement pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL. Il y a donc proportionnellement davantage d'entreprises de plus grande taille : **les cabinets de géomètres figurent parmi ceux dont la taille moyenne est la plus grande parmi l'ensemble des entreprises de l'OMPL** (ils emploient en moyenne en 2006 près de 8 salariés par cabinet, contre un peu plus de 3 dans les entreprises libérales du champ de l'OMPL).

Les cabinets de plus de 10 salariés emploient plus de la moitié des salariés de cette branche, les structures de moins de 5 salariés sont plus nombreuses mais n'emploient qu'un salarié sur 5.

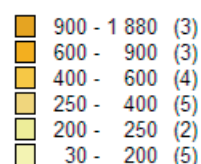
Répartition des entreprises par région

Nombre de cabinets de géomètres et effectifs salariés 2005 (ETP) par région



Les chiffres dans la carte correspondent à l'effectif régional ETP

Eff. salarié Moyen (ETP) des cabinets de GE



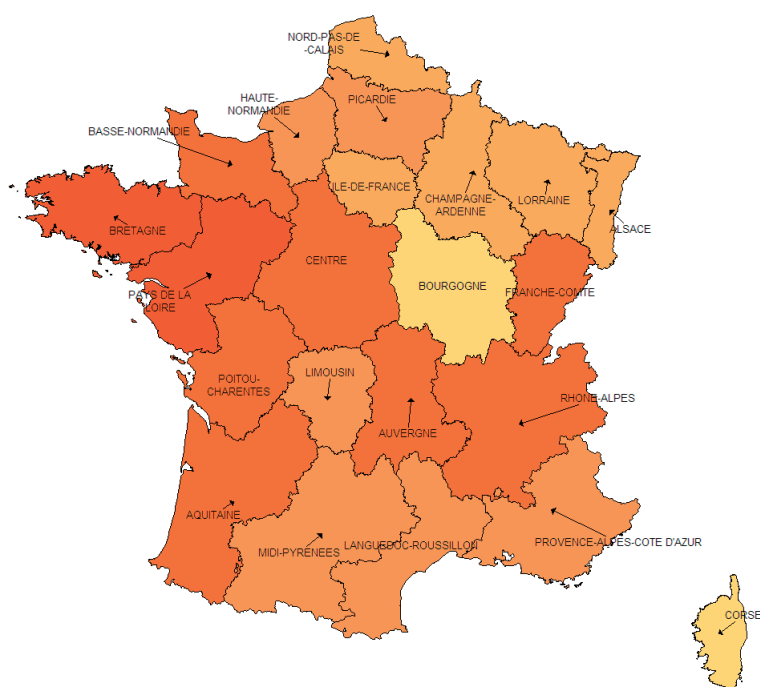
Nombre de cabinets de GE



Source : OPCA PL

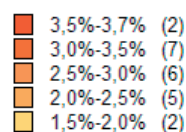
Les cabinets de géomètres sont assez peu concentrés, moins que les entreprises d'architecture par exemple. Les 3 grandes régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA) regroupent 36% des entreprises et 38% des salariés de la branche. L'IDF se distingue par une taille moyenne des entreprises plus élevée par rapport aux autres régions. On note également un pôle fort dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, où les entreprises sont aussi de plus grande taille en moyenne) voire dans le Sud-Ouest (Aquitaine surtout, avec de nombreuses entreprises mais de plus petite taille).

Part des salariés des cabinets de géomètres dans les effectifs des professions libérales en régions en 2005



Les salariés des cabinets de géomètres représentent 2,8% de l'effectif salarié de l'ensemble des professions libérales. Cette proportion est plus élevée dans certaines régions comme la Bretagne (3,6%) ou les Pays de la Loire (3,7%). Dans ces régions, les cabinets exercent des missions qu'ils n'effectuent pas ailleurs (gestion immobilière, entremise immobilière, gestion agricole, etc.), ce qui explique leur poids plus élevé.

Proportion des eff. sal. des cabinets de GE dans le total régional des prof. libérales



Source : OPCA PL

Poids socio-économique des entreprises

Part des entreprises et des effectifs salariés

En 2004, le secteur NAF « métreaux-géomètres² » comptait environ 3 600 entreprises (source DCASPL), dont 2 150 avec salariés et 1 450 sans salariés. Dans cet ensemble, selon l'INSEE (Enquête annuelle d'entreprise 2004), les cabinets de la branche (géomètres-experts, topographes et photogrammètres) représentent 1 949 entreprises, et 10 435 salariés. Le secteur représente donc 1% des entreprises des « Services rendus aux entreprises³ ». Par rapport à l'ensemble des activités libérales (recensées par la DCASPL), il représente 0,3% de l'ensemble des entreprises.

La branche emploie 1,6% des effectifs salariés des « services rendus aux entreprises » (662 000) et 1% des effectifs salariés de l'ensemble des professions libérales (1 087 600).

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée

Le chiffre d'affaires 2004 représentait selon l'INSEE (EAE) 799 millions d'Euros soit 410 000 euros par entreprise, ce qui est sensiblement supérieur à la moyenne des « services rendus aux entreprises » (383 000 euros) et de l'ensemble des entreprises libérales (284 000 euros). Il faut rappeler que les entreprises de ce secteur ont une taille moyenne relativement importante par rapport à l'ensemble des entreprises libérales. Le secteur des cabinets de géomètres représentait en 2004 1% du chiffre d'affaires généré par les « services rendus aux entreprises » et 0,5% du chiffre d'affaires global des entreprises libérales.

Le taux de valeur ajoutée ramené au chiffre d'affaires (75%) est sensiblement supérieur à la moyenne des services rendus aux entreprises (57%) et de l'ensemble des entreprises libérales (51%). Il est sensiblement comparable à celui des cabinets d'économistes de la construction (73%) et nettement supérieur à celui des entreprises d'architecture (60%), en partie parce que celles-ci supportent des charges de sous-traitance plus élevées.

² Les données DCASPL ou INSEE ne permettent pas de différencier le secteur des géomètres en tant que tel dans l'ensemble « géomètres-mètres ».

³ Activités d'architecture ; métreaux-géomètres, ingénierie - études techniques ; conseils en systèmes informatiques – réalisation de logiciels ; activités juridiques ; activités comptables ; études de marché et sondages ; conseils pour les affaires et la gestion.

2. Les salariés

Dans cette partie, les données provenant de l'OPCA PL (évolution récente du nombre de salariés et répartition par sexe) couvrent l'ensemble du champ (géomètres-experts, topographes, photogrammètres).

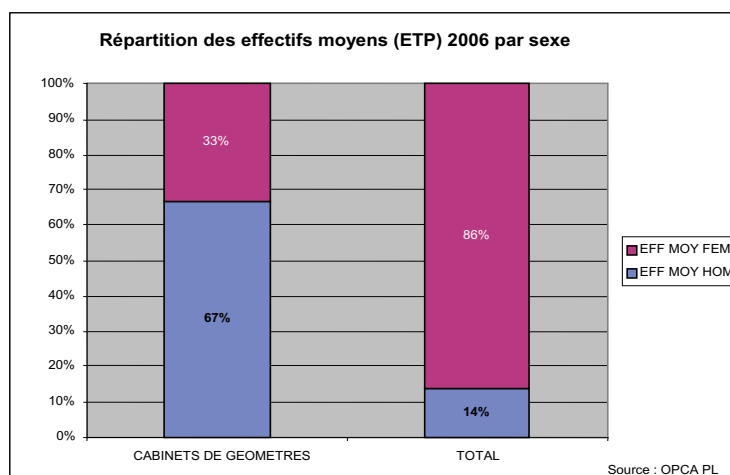
Dans les autres paragraphes (tranches d'âge, types de contrats, temps plein/temps partiel, cadres/non cadres, types de diplômes) les données proviennent de l'Ordre des Géomètres-Experts et ne concernent donc que les cabinets de géomètres-experts.

Evolution récente du nombre de salariés

APELIB	2005			2006			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val. abs	%
GEOMETRES	7 060	3 365	10 423	7 687	3 830	11 517	1 094	10%
ENSEMBLE OMPL	53 387	316 421	369 773	52 430	326 241	378 769	8 996	2%

Compte tenu de la sous-estimation vraisemblable des effectifs en 2005, les évolutions observées ne sont pas significatives.

Répartition par sexe



Les cabinets de géomètres sont nettement moins féminisés que l'ensemble des entreprises de l'OMPL, et la répartition H/F n'a pas changé en 1 an. Les femmes représentent un tiers des salariés, au lieu de 86% en moyenne. La présence de métiers très techniques peut expliquer cet écart, ainsi que sans doute la faible proportion de jeunes filles parmi les étudiants dans les formations initiales de techniciens ou d'ingénieurs.

Une piste de réflexion pour les années à venir pourrait être engagée à partir de ce constat.

Tranches d'âges

Les données de la caisse de retraite complémentaire et de prévoyance APRI montraient que l'âge moyen des salariés couverts au 31.12.2002 était de 39,83 ans (cadres : 47,64 ans ; non cadres : 39,23 ans). Cette moyenne a peu

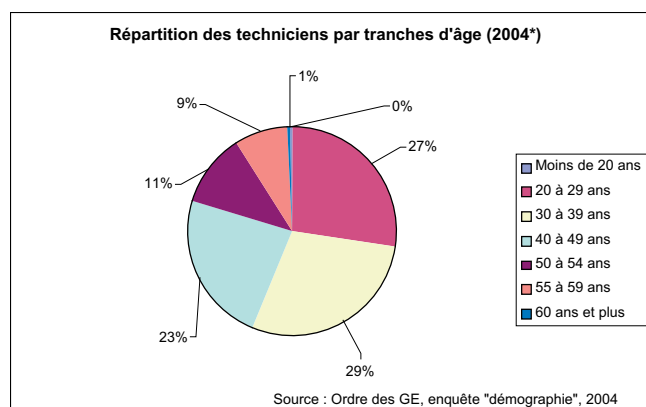
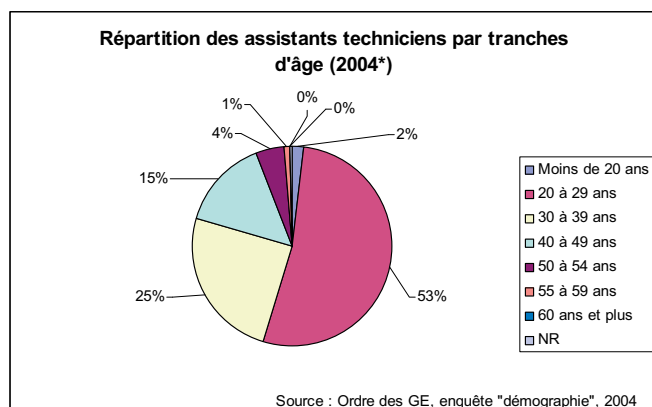
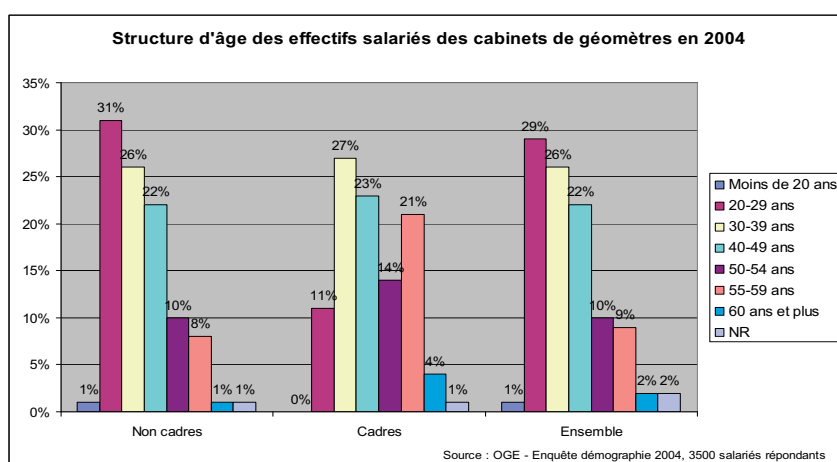
évolué depuis : selon l'Ordre des Géomètres Experts, en 2005, la moyenne d'âge était de 50 ans pour les géomètres experts et de 40 ans pour les salariés.

Il y a donc de forts enjeux de renouvellement à la fois des effectifs salariés (en particulier pour les cadres), mais plus encore pour la succession des dirigeants (associés).

Certains dirigeants constatent le manque de candidats parmi leurs cadres souhaitant passer du salariat au statut libéral.

Fin 2002, 52 % des cadres salariés avaient plus de 50 ans, mais seulement 23% des non cadres. Les données statistiques ne permettent pas d'identifier les cadres dirigeants salariés parmi l'ensemble des cadres, mais ils contribuent probablement à accentuer le vieillissement. En effet, certaines entreprises ont un mode d'exercice type SA, SARL, etc., permettant le salariat du chef d'entreprise.

L'Ordre des géomètres-experts a mené en 2004 une enquête auprès d'un échantillon de cabinets⁴. Cette enquête confirme les données ci-dessus, et permet d'analyser les structures d'âge des personnels salariés par fonctions.



Parmi les assistants techniques, 55% ont moins de 30 ans, 40% ont 30 à 49 ans et seulement 5% ont 50 ans et plus. Cet emploi correspond à un niveau d'entrée pour les jeunes et se caractérise par des passages possibles au niveau technicien avant d'atteindre l'âge de la retraite, d'où la proportion faible de plus de 50 ans.

⁴ 497 cabinets répondants, représentant près de 3500 salariés, soit environ 40% de l'effectif salarié total des adhérents de l'Ordre.

S'agissant des techniciens, seulement 27% ont moins de 30 ans, 52% ont 30 à 49 ans et 21% ont 50 ans et plus, dont 10% de 55 ans et plus.

Le remplacement de ces effectifs est donc à prévoir.

Types de contrats : CDI, CDD, emplois aidés

En 2003, **87% des effectifs salariés étaient en CDI**. Leur part augmente dans les niveaux de qualification élevés (jusqu'à 98 % pour les cadres). **11 % sont en CDD, mais cette proportion atteint 33 % pour les personnels les moins qualifiés** (niveau 1 de la convention collective : assistants) et 12 % en niveau 2 (techniciens).

La proportion de salariés en contrats de qualification ou d'apprentissage est voisine de 2%, essentiellement sur des postes correspondant à des niveaux de qualification V et IV Education Nationale, à l'exception des stagiaires ingénieurs.

Depuis 1999, la proportion d'emplois en CDI a légèrement augmenté, alors que les CDD sont en nette régression ainsi que, dans une moindre mesure, les contrats en alternance.

Temps plein/temps partiel

L'enquête de l'Ordre des Géomètres-Experts en 2004 indique une proportion de 12% de salariés à temps partiel.

Cadres/Non cadres

Les dernières données disponibles datent de 2003.

Répartition des salariés par sexe et par niveau de classification de la convention collective (% par niveau)

	année 2003				
	niv 1	niv 2	niv 3	Cadre	Total
Hommes	49%	66%	77%	84%	69%
Femmes	51%	34%	23%	16%	31%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

⇒ Proportion H/F

	année 2003				
	niv 1	niv 2	niv 3	Cadre	Total
Hommes	9%	39%	45%	7%	100%
Femmes	21%	45%	31%	3%	100%
Total	13%	41%	41%	6%	100%

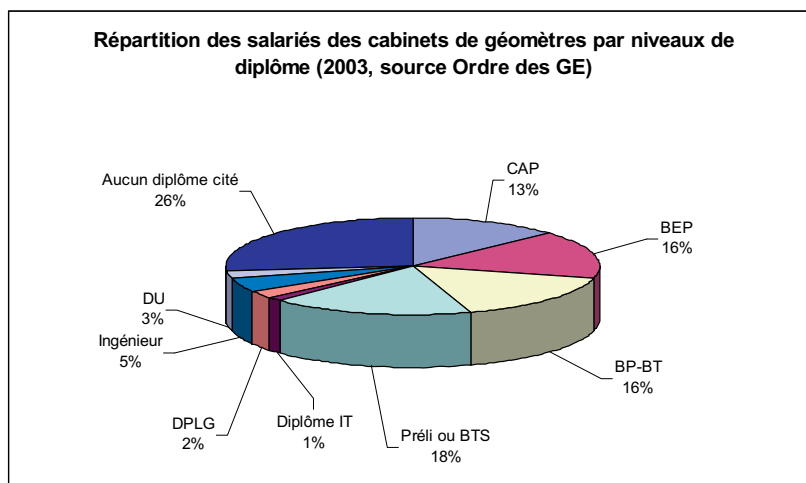
⇒ Proportion de niveau 1, 2, 3 et cadres

Les non cadres représentent 94% des effectifs salariés. 41% des effectifs sont classés en niveau « 3 » (techniciens supérieurs et maîtrise), 41% en niveau « 2 » (techniciens), 13% en niveau « 1 » (assistants).

Les cadres représentent 6% des effectifs salariés.

Un tiers des emplois sont occupés par des femmes. Elles sont sur-représentées (plus de 50%) parmi les salariés de niveau 1 (emplois de niveau VI de l'Education Nationale), et sous représentées parmi les cadres (16%).

Niveaux de diplômes



La proportion de salariés faiblement diplômés est importante : en 2003, 26% n'avaient pas de diplôme, et 29% avaient un diplôme de niveau V (CAP-BEP), soit au total 55% des salariés avec un niveau de formation initiale inférieur ou égal au niveau V.

Par suite d'arrêt de la formation de CAP ceux-ci sont en forte diminution. 16 % des salariés ont un diplôme de niveau IV (BP, BT).

On observe cependant une hausse progressive des niveaux de formation des salariés : près de 20% ont un diplôme de niveau bac + 2 ou assimilé.

Près de 10 % des salariés ont un niveau I ou II (bac + 4 et au-delà).

Mobilité professionnelle, mouvements de main d'œuvre

Les enquêtes existantes ne permettent pas d'avoir d'informations sur les entrées/sorties. On peut cependant observer la dynamique de l'emploi dans les années récentes. Elle se caractérise par des variations cycliques des effectifs salariés au cours des années 80, suivies d'une stabilisation au cours de la décennie 90, puis une croissance assez forte (proche de +3% par an) entre 2002 et 2004. Il y a eu une réduction constante du nombre d'entreprises depuis 1990 et une augmentation de la taille moyenne.

Enfin, l'analyse de la pyramide des âges permet de prévoir et d'anticiper de nombreux départs à la retraite de cadres mais aussi, dans une mesure moindre, de techniciens.

Points à retenir

- **La taille moyenne des cabinets de la branche est de 8 salariés par entreprise** contre 3, en moyenne, pour les entreprises libérales dans le champ de l'OMPL.
- **Les entreprises sont relativement bien réparties entre les régions.** On observe quelques pôles plus importants, dans les 3 grandes régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA) mais aussi dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) et dans le Sud-Ouest (Aquitaine).
- Le taux de féminisation (33%) est inférieur à la moyenne des professions de l'OMPL (pour les salariés).
- La branche compte une majorité de techniciens (environ 40%) et de techniciens supérieurs (40%). La proportion de salariés cadres semble stable également (6%).
- Les structures d'âge laissent augurer d'importants départs en retraite dans les prochaines années, en particulier parmi les cadres. Les besoins de recrutements de jeunes diplômés devraient donc augmenter.

3. Les pratiques de formation

Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

2006	Diplômant ou certifiant		Non diplômé ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplômé ou certifiant	non diplômé ou non certifiant
Géomètres	493	156 524	2 225	34 437	317	15
%	18%	82%	82%	18%		
Ensemble OMPL	10 224	3 271 629	42 790	1 082 627	320	25
%	19%	75%	81%	25%		

Globalement, les cabinets de géomètres représentent 5% des stagiaires en 2006 et 4% des heures effectuées, alors qu'ils rassemblent 3% des effectifs salariés de l'OMPL. Cela traduit un taux d'accès à la formation plus élevé que la moyenne de l'OMPL et une **prédominance de formations non diplômantes et plutôt courtes**, relevant pour l'essentiel du plan de formation.

Les formations diplômantes sont toutefois en nette progression, elles représentent plus de 80% des heures contre 70% en 2005, dépassant cette année la moyenne des professions libérales de l'OMPL.

Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Géomètres	26%	18%	24%
Ensemble OMPL	23%	13%	14%

Le taux d'accès à la formation est stable par rapport à 2005, et deux fois plus élevé que la moyenne de l'OMPL. Il est plus élevé aussi bien pour les hommes (surtout) que pour les femmes.

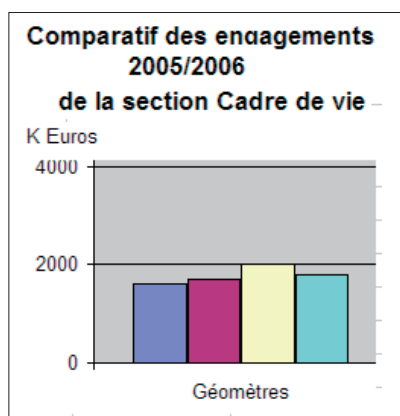
Par rapport aux autres branches de la filière « cadre de vie », il est cette année légèrement inférieur aux entreprises d'architecture (26%) et surtout aux cabinets d'économistes (30%).

Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats

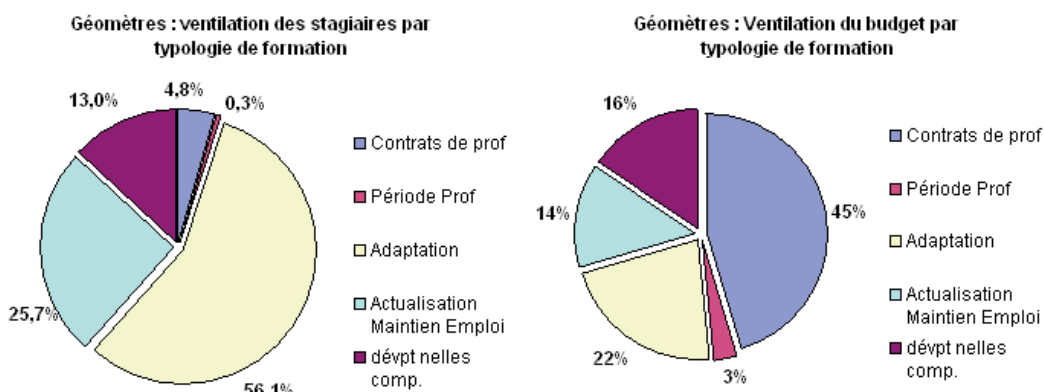
2006	Nbre de stagiaires par type de formation				Nbre de stagiaires plan par domaine de formation		
	contrats	période	plan	Total	Adaptation	Actualisation	dévlpt de compétences
Géomètres	131	9	2 578	2 718	1 526	699	353
Evol 2006/2005	64%	ns	8%	10%	1%	0%	104%
Ensemble OMPL	5 377	1 965	45 666	53 008	14 247	27 273	4 146
Evol 2006/2005	26%	-36%	26%	22%	44%	14%	85%

Le plan représente 95% des stagiaires, contre 86% en moyenne pour l'OMPL. **Les contrats de professionnalisation ont sensiblement progressé en un an (131 stagiaires en 2006 contre 80 en 2005) mais ne représentent que 5% des stagiaires** (moyenne OMPL : 10%). Malgré cette hausse, la branche utilise peu l'alternance d'une manière générale⁵.

Les cabinets de géomètres effectuent **surtout des actions d'adaptation** (59% contre 31% en moyenne pour l'OMPL), mais **ce sont surtout les actions de développement des compétences qui ont progressé (doublement) en 2006**.



En termes d'engagements financiers, la progression observée pour les contrats de professionnalisation est moins marquée qu'en nombre de stagiaires. Les engagements plan ont reculé en 2006.

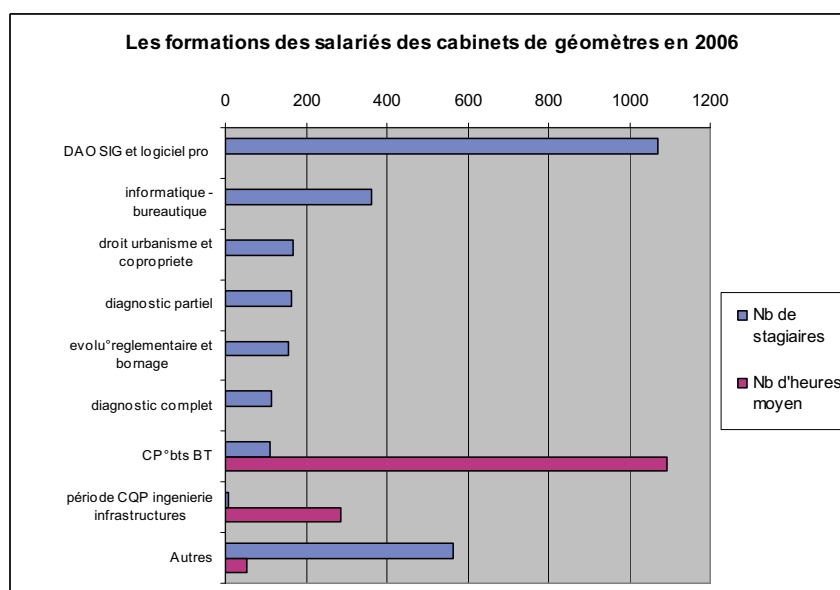


⁵ L'apprentissage est lui aussi peu développé dans les formations initiales.

Si les contrats de professionnalisation ne représentent que 5% des stagiaires, ils représentent 45% des engagements. Les actions d'adaptation sont majoritaires en nombre de stagiaires, mais ne représentent que 22% du budget.

Les principaux domaines de formation sont les suivants :

Cabinets de géomètres	Type de formation	Nb de stagiaires	Nb d'heures	% stagiaires	% heures
DAO SIG et logiciel professionnels	Adaptation	1 071	2 341	39%	1%
informatique - bureautique	Adaptation	362	925	13%	1%
droit urbanisme et copropriété	Adaptation	168	290	6%	0%
diagnostic partiel	Développement	162	329	6%	0%
Evolution réglementaire et bornage	Actualisation	158	408	4%	0%
diagnostic complet	Développement	115	8 318	3%	2%
CP° bts BT	CP	110	120 151	4%	77%
période CQP ingénierie infrastructures	Période	9	2 562	0%	2%
Autres		563	29 454	22%	22%
TOTAL		2 718	156 746	100%	100%



En nombre de stagiaires, on trouve d'abord des actions d'adaptation liées à des formations techniques dont plus de 1000 stagiaires en DAO SIG, des formations en informatique-bureautique, puis des formations « cœur de métier » (urbanisme, copropriété, bornage...).

Viennent ensuite des actions d'actualisation (sur les aspects réglementaires surtout) ainsi que des actions de développement (diagnostic).

Les principaux diplômes ou certificats visés sont le BTS géomètre-topographe et le BT topographe en contrat de professionnalisation. Ces formations ne représentent que 110 stagiaires, mais 77% des heures de formation de la branche prises en charge par l'OPCA PL en 2006, compte tenu d'une durée moyenne supérieure à 1000 heures.

Le CQP ingénierie des infrastructures effectué en période de professionnalisation n'a concerné qu'une dizaine de stagiaires en 2006 mais la durée moyenne est proche de 300 heures.

La part de la formation en apprentissage

Hormis les éléments indiqués dans la partie relative aux types de contrats de travail (la part des jeunes en apprentissage représente moins de 2% des salariés de la branche), nous ne disposons que des données relatives aux flux de diplômés des principaux diplômes de l'Education Nationale. Cela permet de donner une indication du poids relatif de l'apprentissage dans la formation, mais les personnes diplômées peuvent s'insérer dans d'autres secteurs que les cabinets de géomètres.

Résultats aux examens 2004, 2005, 2006 (France métropolitaine)

	Session	Admis scol.	Admis appr.	Admis FC	Admis Autres	Admis (total)	Taux (admis/présentés)	% Scol	% apprent	% FC et autres
BTS GEOMETRE-TOPOGRAPHE	2006	233	38	75	10	356	74	65%	11%	24%
	2005	249	36	63	13	361	76	69%	10%	21%
	2004	245	25	66	12	348	77	70%	7%	22%
BT TOPOGRAPHE	2006	125	7		1	133	56	94%	5%	1%
	2005	165	10	1	2	178	74	93%	6%	2%
	2004	173	14	1	3	191	60	91%	7%	2%
TECHNIQUES DU GEOMETRE ET DE LA TOPOGRAPHIE	2006	233	38	75	10	356	74	65%	11%	24%
	2005	249	36	63	13	361	76	69%	10%	21%
	2004	245	25	66	12	348	77	70%	7%	22%

Source : Cereq (base Reflet)

Selon les formations, les flux de diplômés en apprentissage ont représenté en 2006 entre 5% et 11% du total des diplômés.

Profil des personnes en formation

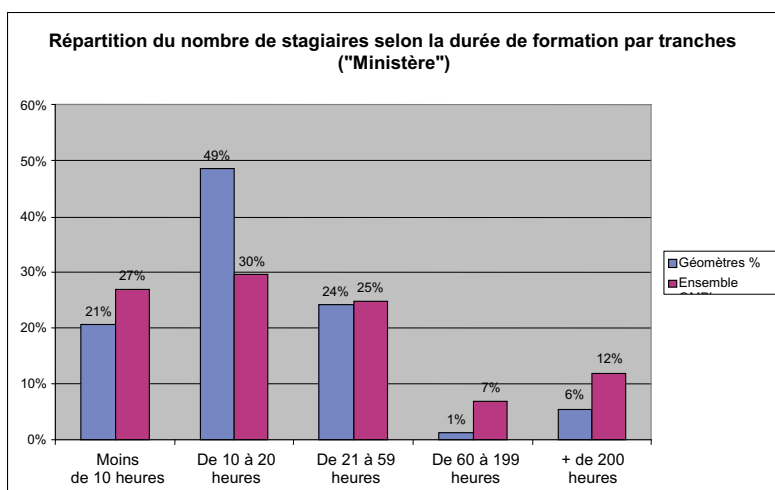
2006	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe								
	Employé		Maîtrise		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	TOTAL
Géomètres	634	422	983	184	419	76	2 036	682	2 718
%	23%	16%	36%	7%	15%	3%	75%	25%	100%
Ensemble OMPL	6 057	32 259	2 256	1 273	3 594	7 575	11 907	41 107	53 014
%	11%	61%	4%	2%	7%	14%	22%	78%	100%

La catégorie maîtrise (techniciens) est sur-représentée par rapport à la moyenne (36% des stagiaires contre 4%) et a augmenté depuis 2005 aux dépens des employés et à un degré moindre des cadres. Cela résulte du plan prioritaire de la branche qui cible d'abord cette catégorie. La profession est moins féminisée que l'ensemble des professions de l'OMPL, cela explique en partie la proportion plus faible de femmes dans le total des stagiaires.

2006	-25 ans		25 ans à 44 ans		45 ans et +		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
Géomètres	431	16%	1 712	63%	575	21%	2 718
Ensemble OMPL	9 445	18%	31 522	59%	12 047	23%	53 014

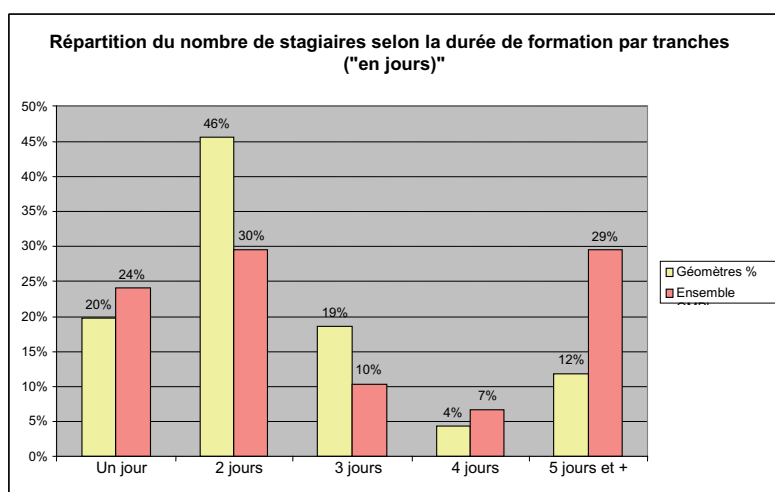
Les structures d'âge des stagiaires en formation sont proches de la moyenne, et ont faiblement évolué depuis 2005.

Durée moyenne de formation



Près de la moitié des stagiaires ont effectué une formation de 10 à 20 heures (contre 30% en moyenne pour l'OMPL), la durée moyenne des formations non diplômantes, très majoritaires, étant de 15 heures pour les cabinets de géomètres.

Plus de 90% des stagiaires ont fait une formation de moins de 60 heures.



Le découpage des durées en jours montre la prédominance des formations de 2 jours (près d'une sur 2). 3/4 des formations ont une durée de 1 à 3 jours, et les formations de plus de 5 jours sont 2,5 fois moins fréquentes par rapport à la moyenne des professions libérales.

Points à retenir

- Le taux d'accès à la formation des salariés des cabinets de géomètres est plus élevé que la moyenne OMPL, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.
- Les formations sont majoritairement non diplômantes ou non certifiantes, et de durées plutôt courte (1 à 3 jours), effectuées dans le cadre du plan de formation. Ce sont pour la plupart des actions d'adaptation au poste de travail, fréquemment des formations techniques (outils logiciels spécifiques et bureautique).
- Les actions de développement de compétences ont fortement augmenté en 2006.
- **Les dispositifs de formation en alternance (contrats de professionnalisation en particulier) sont peu développés mais en augmentation en 2006**, et représentent 45% des engagements financiers. L'apprentissage représente moins de 2% des salariés, et les flux de diplômés en apprentissage dans les principales formations initiales (BEP, BTS et BT) sont très faibles par rapport aux flux formés en voie scolaire.
- Les employés représentent l'essentiel des stagiaires mais les techniciens sont proportionnellement sur-représentés par rapport à la moyenne des professions de l'OMPL, compte tenu de leur poids dans les effectifs salariés.